



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 juillet 2021
N°1256

Reprise en plan de cession du site de Fibre Excellence Tarascon

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, saluent la reprise en plan de cession du site de Fibre Excellence Tarascon par son ancien actionnaire. Cette reprise permet de pérenniser l'activité de l'usine, cruciale pour 3 000 emplois de la filière bois du quart Sud-Est français.

Depuis plus d'une année, l'Etat a fortement soutenu l'usine de fabrication de pâte à papier appartenant à Fibre Excellence Tarascon, employant 300 salariés sur le site.

Après l'entrée de l'entreprise en redressement judiciaire en octobre 2020, l'Etat a financé la période d'observation grâce à un soutien d'environ 9 millions d'euros, permettant de maintenir l'activité du site tout en travaillant à un projet de reprise à long terme. Cette stratégie s'est avérée payante, car elle a permis à l'ancien actionnaire du site de proposer une reprise de ce dernier assortie d'un plan d'investissement de 180 millions d'euros.

Le Tribunal de commerce de Toulouse a validé ce jour le plan de reprise, permettant d'envisager un avenir à long terme pour l'entreprise. Dans ce cadre, et pour confirmer le soutien apporté à l'entreprise et à la filière bois, le Gouvernement annonce soutenir financièrement Fibre Excellence Tarascon, à hauteur de 20 millions d'euros, afin que soient réalisés les investissements nécessaires à la pérennisation de l'activité du site et à une amélioration nécessaire de son impact environnemental.

Bruno Le Maire a déclaré : « *L'issue favorable que nous connaissons pour l'usine de Fibre Excellence Tarascon est une très bonne nouvelle. Elle permet de donner de la visibilité à long terme aux acteurs de la filière bois en France. Celle-ci vient concrétiser les efforts consentis par tous depuis plus d'un an, notamment par les salariés et leurs représentants qui ont fait preuve d'une grande responsabilité. En particulier, le projet Biowatt et les investissements associés doivent permettre d'améliorer considérablement l'impact environnemental de Tarascon.* »

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : « *Depuis plus d'un an maintenant, les services de l'Etat sont engagés aux côtés des salariés de Fibre Excellence Tarascon, et de l'ensemble des acteurs de la filière bois, pour pérenniser l'activité du site de Tarascon. Aujourd'hui, notre engagement paie et la reprise validée par le tribunal de Commerce permet d'assurer un avenir pour le site. Un nouveau chapitre s'ouvre et nous serons particulièrement vigilants à ce que les investissements, financés pour partie par l'Etat, soient réalisés pour améliorer l'outil industriel, notamment en matière environnementale et de sécurité pour les salariés.* »

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 presse@industrie.gouv.fr